



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE  
EUROSYSTEME

## Communiqué de presse

19 novembre 2024

# Le test de résistance climatique « Ajustement à l'objectif 55 » (*Fit for 55*) montre que les pertes liées au risque de transition ne devraient pas, à elles seules, menacer la stabilité financière de l'UE

Les autorités européennes de surveillance (l'ABE, l'AEAPP et l'AEMF – ci-après les AES) ont publié ce jour, conjointement avec la BCE, les [résultats de l'analyse ponctuelle du scénario climatique « Ajustement à l'objectif 55 »](#). Dans les scénarios examinés, les risques de transition ne devraient pas, à eux seuls, menacer la stabilité financière. Toutefois, lorsque les risques de transition sont combinés à des chocs macroéconomiques, ils peuvent accroître les pertes pour les institutions financières et entraîner des perturbations. Cela appelle une approche coordonnée pour financer la transition verte et la nécessité pour les institutions financières d'intégrer les risques climatiques dans leur gestion des risques de manière exhaustive et rapide.

### Objectifs

La Commission européenne a [invité](#) les AES et la BCE à évaluer l'impact sur le secteur bancaire et les secteurs des fonds d'investissement, des fonds de pension professionnels et de l'assurance de l'UE de trois scénarios de transition intégrant la mise en œuvre du paquet « Ajustement à l'objectif 55 », ainsi que la possibilité d'effets de contagion et d'amplification dans l'ensemble du système financier. Le paquet « Ajustement à l'objectif 55 » de l'Union européenne vise à stimuler l'investissement et l'innovation dans la transition vers une économie verte et joue un rôle essentiel dans l'objectif de l'UE de parvenir à une réduction de 55 % des émissions d'ici 2030 et à la neutralité climatique d'ici 2050. Il vise à mettre la législation de l'UE en conformité avec ces objectifs à l'aide d'un ensemble de politiques recouvrant, entre autres, le système d'échange de quotas d'émission de

#### Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

l'UE, le mécanisme d'ajustement du carbone aux frontières, des objectifs d'émissions par secteur, ainsi que des révisions de la directive sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

## Scénarios et méthodologie

Le test de résistance climatique a été réalisé sur la base de trois [scénarios développés par le Comité européen du risque systémique \(CERS\)](#), avec le soutien de la BCE. Les scénarios intègrent les risques de transition ainsi que des facteurs macroéconomiques, dans l'hypothèse où le paquet « Ajustement à l'objectif 55 » est mis en œuvre comme prévu.

- Dans le **scénario de référence**, le paquet « Ajustement à l'objectif 55 » est mis en œuvre dans un environnement économique qui reflète les prévisions de juin 2023 du SEBC, tout en restant confronté à des coûts supplémentaires liés à la transition verte.
- Dans le **premier scénario défavorable**, les risques de transition se matérialisent sous la forme de chocs « *Run-on-Brown* », lors desquels les investisseurs se désengagent des actifs des entreprises à forte intensité en carbone. Cela freine la transition verte, car les entreprises « brunes » ne disposent pas du financement nécessaire pour verdir leurs activités.
- Dans le **second scénario défavorable**, les chocs « *Run-on-Brown* » sont amplifiés par d'autres facteurs de tensions macrofinancières classiques.

Afin de mesurer l'impact des scénarios sur les secteurs financiers respectifs (les « effets dits de premier tour ») et d'évaluer la possibilité d'effets de contagion et d'amplification dans l'ensemble du système financier (les « effets dits de second tour »), les AES et la BCE ont utilisé des modèles descendants (*top-down models*). Les estimations sont établies à l'aide de données granulaires et portent sur un horizon temporel de 8 ans (de 2022 à 2030). Les modèles des AES et de la BCE couvrent les prêts aux sociétés non financières (SNF), les actions, les titres de créance (y compris les obligations d'État) et les participations dans des fonds détenues par un échantillon d'institutions financières composé de 110 banques, 2 331 assureurs, 629 institutions de retraite professionnelle (IRP) et environ 22 000 fonds domiciliés dans l'UE.

## Résultats

Les résultats de l'exercice montrent que les pertes estimées dans un scénario de type « *Run-on-Brown* » ont une incidence limitée sur le système financier de l'UE. Sur l'horizon de 8 ans, les pertes totales de premier tour s'établissent entre 5,2 % et 6,7 % des expositions de départ, dans chaque

### Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.bankingsupervision.europa.eu](http://www.bankingsupervision.europa.eu)

Traduction : Banque de France

Reproduction autorisée en citant la source.

secteur. Les pertes de second tour sont principalement pertinentes pour les fonds d'investissement et s'élèvent à 11,2 % des expositions de départ.

L'interaction entre les évolutions macrofinancières défavorables et les facteurs liés au risque de transition pourrait perturber l'évolution de la transition et accroître sensiblement les pertes des institutions financières, compromettant ainsi leur capacité de financement. Cette situation est évaluée dans le second scénario défavorable dans lequel les chocs « *Run-on-Brown* » sont associés à des conditions macroéconomiques défavorables. Dans ce scénario, les pertes de premier tour enregistrées par les banques, les assureurs, les fonds de pension professionnels et les fonds d'investissement s'établissent entre 10,9 % et 21,5 % en fonction du secteur. Bien qu'important, l'impact de ces pertes sur les fonds propres des institutions financières devrait être atténué par des facteurs tels que les revenus des banques, les passifs des assureurs et des fonds de pension professionnels, et les liquidités détenues par les fonds d'investissement qui n'ont pas été inclus dans l'évaluation.

**Tableau 1**  
Synthèse des résultats de l'exercice

Pertes totales par rapport aux expositions concernées (en %)

	Pertes de premier tour			Pertes de premier et second tours (y compris l'amplification entre secteurs)		
	Scénario de référence	Scénario défavorable 1	Scénario défavorable 2	Scénario de référence	Scénario défavorable 1	Scénario défavorable 2
Secteur bancaire	-5,8	-6,7	-10,9	-5,8	-6,8	-11,0
Secteur de l'assurance	-2,2	-5,2	-18,8	-2,9	-6,9	-23,3
Secteur des IRP	-3,0	-6,4	-21,5	-	-	-
Secteur des fonds d'investissement	-4,0	-6,1	-15,8	-6,6	-11,2	-25,0
Total (système financier)	-3,9	-6,0	-15,8	-5,3	-8,7	-20,7

Compte tenu de la nouveauté des approches méthodologiques et des difficultés liées aux données, les résultats sont entourés d'une grande marge d'incertitude.

Cet exercice est le résultat d'une collaboration fructueuse entre les institutions et les autorités de surveillance de l'UE et a offert une occasion concrète d'évaluer les risques climatiques dans une perspective conjointe qui aligne les méthodologies et les outils analytiques tout en exploitant l'expertise sectorielle. Ses conclusions peuvent aider les décideurs à élaborer des mesures qui garantissent des ressources financières suffisantes à l'économie réelle pour faire progresser la transition verte, tout en réduisant les risques au sein du système financier.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Clara Martín Marqués au : +49 69 1344 17919.**

**Banque centrale européenne**

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.bankingsupervision.europa.eu](http://www.bankingsupervision.europa.eu)

Traduction : Banque de France

Reproduction autorisée en citant la source.

## Notes

- Dans sa Stratégie pour le financement de la transition vers une économie durable, la Commission européenne a invité les AES, la BCE et le CERS à réaliser une analyse ponctuelle du scénario climatique « Ajustement à l'objectif 55, en se concentrant sur les banques, les assureurs, les fonds de pension professionnels et les fonds d'investissement. Dans le contexte plus large du paquet « Ajustement à l'objectif 55 » qui vise à réduire les émissions de l'UE d'au moins 55 % d'ici 2030, l'objectif de cet exercice est d'évaluer la résilience du secteur financier aux chocs climatiques et macrofinanciers.
- En évaluant les pertes globales et les éventuels effets de contagion entre les secteurs, cet exercice sensibilise aux risques potentiels qui pourraient porter atteinte à la capacité du secteur financier à financer la transition verte en Europe. L'objectif du présent exercice n'est pas de fixer des exigences micro- ou macroprudentielles aux institutions financières. Les résultats seront intégrés dans les travaux de la Commission européenne, des AES et de la BCE.
- Les résultats présentés dans le tableau 1 correspondent aux pertes totales par rapport aux expositions de départ couvertes dans le cadre de l'exercice. S'agissant du secteur bancaire, le champ des expositions au risque de crédit considérées dans le module transsectoriel est différent de celui appliqué dans le chapitre consacré au secteur bancaire, qui vise à estimer les pertes de premier tour dans une hypothèse de bilans statiques. Plus précisément, dans le module transsectoriel, les portefeuilles de prêts des SNF et des non-SNF sont pris en compte, tandis que pour l'analyse des pertes de premier tour, seuls les portefeuilles de prêts des SNF sont pris en compte. Les IRP ne sont pas incluses dans le modèle utilisé pour évaluer l'amplification entre les secteurs. Même si les résultats du module transsectoriel ont été remis à l'échelle pour tenir compte de différents périmètres, la couverture des données varie également d'un secteur à l'autre.

### Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.bankingsupervision.europa.eu](http://www.bankingsupervision.europa.eu)

Traduction : Banque de France

Reproduction autorisée en citant la source.